



La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration

Roger Waldinger

► To cite this version:

Roger Waldinger. La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration. 2012. halshs-00734029

HAL Id: halshs-00734029

<https://shs.hal.science/halshs-00734029>

Preprint submitted on 20 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration

Roger Waldinger

N°20 | septembre 2012

Cet article vise à développer un cadre d'analyse de la sociologie politique de l'émigration. L'article met l'accent sur les dualités logées au cœur du phénomène migratoire : les immigrants sont aussi des émigrants, les étrangers au sens juridique sont aussi des citoyens, les étrangers au sens social sont aussi des nationaux, les exclus des sociétés de réception sont aussi les membres des sociétés d'origine. Cette variété de conditions déclenche des interventions des États émetteurs qui cherchent à protéger et à influencer les nationaux résidant à l'étranger, mais également à répondre aux revendications de ces citoyens à l'extérieur du pays et à les canaliser afin de mieux les récupérer.



Working Papers Series

La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration

Roger Waldinger

Septembre 2012

L'auteur/The author

Roger Waldinger is Distinguished Professor of Sociology at UCLA, where he served as Interim Associate Vice-Provost for International Studies from 2010-2012, Chair of the Department of Sociology from 1999 to 2004 and Director of the Lewis Center for Regional Policy from 1995 to 1998. A 2008 Guggenheim Fellow, his research has been supported by grants from the Ford, Haines, Mellon, National Science, Sloan and Russell Sage Foundations. Waldinger has worked on international migration throughout his career, writing on a broad set of topics, including immigrant entrepreneurship, labor markets, assimilation, the second generation, high-skilled immigration, immigration policy, and public opinion. The author of six books, most recently, *How the Other Half Works: Immigration and the Social Organization of Labor* (University of California Press, 2003), Waldinger is now writing a new book, *Foreign Detachment: America's Immigrants and Their Homeland Connections*.

Le texte/The text

Ce papier a été préparé lors du séjour comme Directeur d'Études Associé qu'a effectué Roger Waldinger du 15 mai au 15 juin 2012 à Paris, dans le cadre du programme « TIC-Migrations » de la FMSH.

Pour citer ce document/Citing this document

Roger Waldinger, *La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration*, FMSH-WP-2012-20, septembre 2012.

© Fondation Maison des sciences de l'homme - 2012

Informations et soumission des textes :
wpfms@ms-h-paris.fr

Fondation Maison des sciences de l'homme
190-196 avenue de France
75013 Paris - France

<http://www.msh-paris.fr>
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP>
<http://wpfms.hypotheses.org>

Les Working Papers et les Position Papers de la Fondation Maison des sciences de l'homme ont pour objectif la diffusion ouverte des travaux en train de se faire dans le cadre des diverses activités scientifiques de la Fondation : Le Collège d'études mondiales, Bourses Fernand Braudel-IFER, Programmes scientifiques, hébergement à la Maison Suger, Séminaires et Centres associés, Directeurs d'études associés...

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions institutionnelles de la Fondation MSH.

The Working Papers and Position Papers of the FMSH are produced in the course of the scientific activities of the FMSH: the chairs of the Institute for Global Studies, Fernand Braudel-IFER grants, the Foundation's scientific programmes, or the scholars hosted at the Maison Suger or as associate research directors. Working Papers may also be produced in partnership with affiliated institutions.

The views expressed in this paper are the author's own and do not necessarily reflect institutional positions from the Foundation MSH.

Résumé

Cet article vise à développer un cadre d'analyse de la sociologie politique de l'émigration. L'article met l'accent sur les dualités logées au cœur du phénomène migratoire : les immigrants sont aussi des émigrants, les étrangers au sens juridique sont aussi des citoyens, les étrangers au sens social sont aussi des nationaux, les exclus des sociétés de réception sont aussi les membres des sociétés d'origine. *De* la société émettrice, mais n'étant plus *dans* cette société, les migrants sont des membres dont les connexions transfrontalières et les besoins d'adaptation poussent l'État émetteur à s'élargir au-delà des frontières ; cependant, le fait de résider à l'étranger affaiblit leurs revendications d'appartenance. *Dans* la société de réception, mais n'étant pas *de* cette société, ils ont accès à des ressources économiques et politiques qui leur permettent d'exercer de l'influence chez eux ; en revanche, en tant qu'étrangers, leurs droits sont limités et leur acceptation incertaine, une vulnérabilité qui peut s'aggraver lorsqu'un engagement continué à l'égard du pays d'origine suscite la suspicion des nationaux de l'État récepteur. Cette variété de conditions déclenche des interventions des États émetteurs qui cherchent à protéger et à influencer les nationaux résidant à l'étranger, mais également à répondre aux revendications de ces citoyens à l'extérieur du pays et à les canaliser afin de mieux les récupérer. Cependant, l'extension au territoire d'un pays étranger barre la route à l'exercice du pouvoir, qu'il soit despotique ou infrastructurel, ne permettant que l'exercice d'une influence. De plus, même des engagements limités courent le risque d'enflammer les passions des nationaux, déjà inquiets par la présence d'une population étrangère parmi eux.

Mots-clés

émigration ; immigration ; diaspora ; transnationalisme ; politique d'émigration

Politics Beyond Borders: The Political Sociology of Emigration

Abstract

This paper seeks to develop a framework for analyzing the political sociology of emigration. The paper emphasizes the dualities at the heart of the migration phenomenon: immigrants are also emigrants, aliens are also citizens, foreigners are also nationals, non-members are also members. At once *of* the sending state, but not *in* it, the migrants are members whose everyday cross-border connections and ongoing needs draw the sending state across the borders; residing abroad, however, their claims to belonging are undermined by their presence on foreign soil. At once *in* the receiving state but not *of* it, the migrants can access the economic and political resources available in their new home, using them to gain leverage in the home left behind; yet as outsiders, their rights are circumscribed and their acceptance is uncertain, vulnerabilities that can be aggravated if continuing homeland involvement triggers the suspicion of receiving state nationals. Both conditions activate interventions by home states seeking to influence and protect nationals abroad. While extension to the territory of another state keeps options inherently limited, even limited engagements can inflame the passions of receiving state nationals, already anxious about the foreigners in their midst.

Keywords

emigration; immigration; diaspora; transnationalism; emigration policy

Sommaire

Transnationalisme	6
La citoyenneté à l'étranger	8
Être membre : la dimension identitaire	9
La participation : la politique des émigrants	10
Conclusion	12
Références	12

Les mouvements de population à travers les frontières nationales représentent un défi à l'isomorphisme des États, sociétés et peuples que préconisent également les sciences sociales et le sens commun. C'est pourquoi la migration internationale est un phénomène proprement politique, quoique ce soit un aspect largement négligé par la sociologie des migrations. La majorité des chercheurs qui s'intéressent à la sociologie politique des migrations ont tourné leur attention vers les sociétés d'accueil. Ils traitent des questions liées, mais distinctes, de la politique migratoire et de la politique des migrants. La première aborde deux dimensions : premièrement, les politiques qui concernent les passages de la frontière — soit la frontière, extérieure, du territoire, soit la frontière, intérieure, de la citoyenneté; deuxièmement, les droits dont jouissent les étrangers qui résident sur le territoire d'un autre peuple. Quant à la littérature sur la politique des migrants, elle considère les moyens par lesquels les étrangers s'engagent dans la politique, apprennent les règles du jeu politique et, lorsqu'ils acquièrent la citoyenneté, entrent dans le système politique.

En revanche, pour une sociologie qui tient à agir comme un miroir, le centre d'intérêt réside plutôt dans les relations entre les États d'origine et leurs émigrés (Green et Weil, 2006). La recherche la plus développée concerne la politique des émigrés, la manière dont ceux-ci s'engagent à l'égard de l'État d'origine : soit pour détruire un État multiethnique afin d'établir un nouvel État avec son propre peuple ; soit pour renverser un régime politique auquel ils s'opposent; soit pour agir comme un lobby ethnique, préconisant les intérêts de l'État émetteur chez l'État récepteur ; soit pour changer les lois électorales ou de citoyenneté, afin de pouvoir voter de l'extérieur et accéder à la double citoyenneté (Dufoix 2002; Ostergaard-Nielsen, 2003 ; Shain 1989;). Plus récemment s'est développée une littérature qui s'oriente plutôt vers les politiques que développent les États émetteurs envers leurs expatriés, soit pour résoudre les problèmes que rencontrent les citoyens qui résident à l'étranger, soit pour rétablir ou renforcer leurs liens à la société d'origine (Dufoix et al, 2010 ; Gamlen, 2008 ; Iskander, 2010).

Cette littérature se trouve à la base de cette communication, dans laquelle j'essaie de développer une perspective analytique sur la sociologie politique de l'émigration. Cette communication

souligne la dualité logée au cœur du phénomène migratoire : les immigrants sont aussi les émigrants ; les étrangers, dans le sens juridique (*aliens*), sont aussi les citoyens ; les étrangers, à présent dans le sens social (*foreigners*), sont aussi les nationaux ; les exclus de la société de réception sont aussi les membres des société d'origine. De la société émettrice, mais n'étant plus dans cette société, les migrants sont des membres dont les connexions transfrontalières et les besoins d'adaptation poussent l'État émetteur à s'élargir au-delà des frontières ; cependant, le fait de résider à l'étranger et les changements de comportements et de valeurs affaiblissent leurs propres revendications d'appartenance. Puisque les émigrés se trouvent dans la société de réception, mais ne sont pas de cette société, ils en tirent des avantages, mais subissent également des désavantages. L'accès aux territoires des pays riches fournit des ressources politiques et économiques qui leur permettent d'exercer de l'influence chez eux, une force dont ils n'ont jamais joui avant de partir pour l'étranger. En revanche, en tant que personnes résidant dans un pays qui leur est socialement étranger, ils sont vulnérables et risquent de se perdre; en tant que personnes résidant dans un pays sans être citoyens, leurs droits sont limités et leur acceptation incertaine. Cette variété de conditions déclenche des interventions des États émetteurs qui cherchent à protéger et à influencer les nationaux résidant à l'étranger, mais également à répondre aux revendications de ces citoyens à l'extérieur du pays et à les canaliser afin de mieux les récupérer. Cependant, l'extension au territoire d'un pays étranger barre la route à l'exercice du pouvoir, qu'il soit despotique ou infrastructurel, ne permettant que l'exercice d'une influence. De plus, même des engagements limités courent le risque d'enflammer les passions des nationaux, qui, déjà inquiets par la présence d'une population étrangère, pourraient percevoir le resserrement des liens entre les étrangers et leur pays d'origine comme une menace encore plus grande.

La présente communication se divise en trois parties, chacune cernant une des dimensions de la relation des émigrants avec l'État-nation dont ils sont les ressortissants. Je commence avec la dimension légale de la citoyenneté, pour passer ensuite à la dimension identitaire liée à la qualité d'être membre, et finalement à la dimension de la participation politique. Mais avant d'entrer dans cette discussion, je voudrais faire une esquisse

de la littérature face à laquelle je me positionne, c'est-à-dire la littérature sur le transnationalisme.

Transnationalisme

Cette communication fait partie d'un effort pour repenser les phénomènes abordés par la recherche sur le transnationalisme (Waldinger et Fitzgerald, 2004 ; Waldinger, 2006 ; Waldinger, 2011). C'est une vaste littérature, qui ne cesse de s'étendre ; qui plus est, au-delà du constat central – que les connexions transétatiques se développent partout où ont lieu les migrations internationales – les théoriciens du transnationalisme s'accordent sur peu. Néanmoins, il me semble que l'on peut identifier quelques thèmes qui réapparaissent parmi un grand nombre des recherches qui défendent ce point de vue.

Concept presque inédit il y a vingt ans, et puisant son origine dans un recoin marginal d'une discipline qui est restée à la périphérie de l'étude de l'immigration américaine, le transnationalisme est rapidement devenu non seulement l'objet d'un intense examen dans les sciences sociales, mais aussi une perspective distinctive, prônant l'importance, la persistance et la portée du champ social réunissant le « ici » des migrants avec un « là-bas » des parents, amis, communautés et mêmes nations d'origine (Glick Schiller et al, 1992 ; Basch et al, 1994 ; Levitt et Jaworsky, 2007 ; Sautner, 2009). Selon ce point de vue, les migrants ne sont plus contraints de rompre les liens avec tout ce qu'ils ont laissé dans leurs communautés de naissance. Au contraire, les changements technologiques facilitent les liens rattachant le « ici » et le « là-bas » ; une réception plus bienveillante dans les pays d'arrivée encourage les migrants à maintenir leurs engagements avec les proches résidant encore dans les pays d'origine ; et, en réagissant aux activités des transmigrants, les pays d'émigration mettent en place des politiques dont l'objet est de maintenir la loyauté des « transmigrants » et d'influencer sur leurs démarches. Pour cette raison, l'époque contemporaine est caractérisée par l'implantation de « communautés transnationales », donnant aux immigrés la possibilité inédite de vivre en deux endroits en même temps. Au lieu de l'assimilation, éprouvée par les migrants d'antan, ceux d'aujourd'hui entretiennent un « processus d'incorporation simultanée dans les États d'origine et de peuplement ».

Les théoriciens du transnationalisme ont souligné la profusion des liens, sociaux, économiques ou culturels, rattachant les pays d'immigration aux pays d'origine. En traitant des aspects politiques, ils ont largement focalisé leur attention sur les « nouvelles formes d'interaction des États d'origine dans la politique du pays de réception et les formes d'intervention systématique des immigrants dans le pays d'origine (Itzigsohn, 2000 : 1127). »

Une formulation très suivie met en relief les contrastes entre les activités des migrants et celles des États émetteurs ; pour les premiers, il s'agit d'un transnationalisme par le bas ; pour les seconds, en comparaison, il est question d'un transnationalisme par le haut (Smith et Guarnizo, 1998). Par le bas, les émigrants cherchent à s'engager auprès des communautés politiques dans le pays d'origine, soit en tentant de les influencer, soit en visant une institutionnalisation de leur rôle dans la politique de l'État d'origine, soit en essayant de changer les conditions dans leurs lieux d'origine spécifiques. Par le haut, les États émetteurs se rendent compte du fait que la transplantation d'une partie de leurs populations dans des pays riches est un bien que seul le hasard procure, pourvu que les expatriés ne coupent pas les liens les rattachant aux pays d'origine. Conséquemment, ils courent après les émigrés, leur fournissant des services, essayant de les aider à résoudre leurs problèmes d'adaptation, intervenant, là où ils le peuvent, auprès des autorités et des politiciens, faisant en somme tout ce qu'ils peuvent pour garantir un flot continu de remises et convertir les migrants en lobbyistes ethniques ayant la capacité de promouvoir les buts proposés par les gouvernements des sociétés d'origine.

Cependant, la source de ces interactions ne se trouve pas dans le champ social transnational mis en place par les migrations, mais plutôt dans les frontières politiques qui coupent et divisent ce champ social. Paradoxalement, les activités entreprises par les migrants, qui dépassent le territoire, sont le produit des limites politiques de l'environnement récepteur. La richesse reste cantonnée à l'intérieur des États riches du Nord, ce qui ne sert pas seulement à produire les migrations, mais aussi à transformer celles-ci en un instrument utilisé afin de transférer les ressources d'un lieu favorisé à un autre plus pauvre. Quoique la traversée des frontières soit devenue de plus en plus difficile, ces mêmes frontières sont source de

protection, soustrayant les immigrants à la main dure de l'État d'origine et leur fournissant des ressources non seulement économiques, mais aussi politiques qui n'étaient pas disponibles avant de quitter la terre natale. Le matériel et le politique se rejoignent régulièrement : grâce à la richesse du pays de réception, ceux qui y ont du succès avancent modestement en tirant des avantages dans leurs rencontres avec les acteurs qui sont restés sur place ; de plus, un système politique plus ouvert fournit des alliés, des compétences, des idées qui augmentent l'influence des migrants quand ils s'engagent à l'égard des autorités dans le lieu d'origine. Par conséquent, au lieu d'être des communautés suspendues entre deux pays, pour citer Alejandro Portes et Ruben Rumbaut (2006), les populations immigrantes comprennent des communautés contestées, autour desquelles les États d'origine et une variété de migrants sont en lutte, en quête des ressources et de la loyauté des migrants.

Parmi les théoriciens du transnationalisme, l'un des débats porte sur la question des interactions entre émigrants et États émetteurs. Pour certains, l'extension de l'État d'origine sur le sol de l'État récepteur représente une redéfinition de l'État. Selon ce point de vue, les États d'origine mettent en place une stratégie innovatrice consistant dans ce que l'on dénomme le développement « d'un État-nation déterritorialisé ». La poursuite de cette stratégie repose sur l'idée que l'État-nation s'étend au-delà de ses limites géographiques ; en comparaison avec les diasporas d'antan, composées de peuples dispersés partout dans le monde sans avoir accès à un État qui pourrait être le leur, la situation rencontrée par les migrants indique qu'« il n'y a plus de diaspora, parce que où va son peuple, l'État y va aussi (Basch et al, 1994 : 269). » Malheureusement, cet argument réunit deux concepts, celui d'État et celui de nation, que la sociologie tend plutôt à différencier, le premier se référant aux unités territoriales, le second aux collectivités sociales. Par sa définition, les migrations internationales impliquent des connexions qui traversent les unités territoriales du monde. Cependant, la connectivité et la collectivité sociale sont pratiquement et analytiquement distinctes l'une de l'autre, comme je vais le démontrer dans les remarques qui suivent.

De plus, les théoriciens du transnationalisme soulignent l'importance de l'incorporation politique

ici et là-bas, mais au lieu d'analyser cette incorporation, ils la prennent comme point de départ. Selon cette littérature, les immigrants n'abandonnent pas leur incorporation politique dans la société de réception quand ils s'engagent dans des pratiques politiques transnationales (Guarnizo et al, 2003). Cependant, loin de faire la preuve d'une incorporation simultanée, les mêmes immigrants qui jouissent des avantages quand il s'agit des relations entretenues avec ceux qui sont restés chez eux se trouvent souvent exclus du système politique là où ils résident. Si les mêmes dollars et les mêmes expériences qui produisent des impacts indéniables dans les pays d'émigration n'arrivent pas à améliorer l'incorporation dans le pays d'arrivée, on est en droit de penser que c'est plutôt l'emplacement — ou pour citer le dicton favori des agents immobiliers américains, « location, location, location » — qui prévaut à l'interconnectivité que soulignent, avec tant de ferveur, les transnationalistes. Pour cette raison des concepts comme ceux de citoyenneté transnationale ou de citoyen transfrontalier ne semblent pas adéquats, surtout pour des personnes qui sont toujours des étrangers, au sens légal.

Malgré ces remarques critiques, les théoriciens du transnationalisme ont eu le grand mérite de nous rappeler que parler des migrations internationales implique de parler du transnationalisme, ou, plus exactement, d'une variété d'entraïdes, de flux, de connexions qui vont au delà d'un territoire en se rattachant à un autre. Cependant, la découverte des réseaux traversant les frontières — qu'ils soient de type quotidien, remises ou communications téléphoniques, ou qu'ils appartiennent à l'action collective menée par les exilés — tient pour acquise la chose même qui est en question. De plus, l'analyse de ce complexe de liens, d'entraïdes et d'échanges ne peut que déborder les limites de ce que l'on a appelé le « champ social transnational » qui lie les migrants avec leurs proches résidant dans des lieux lointains. Ce champ-ci fait partie d'un champ lui-même plus grand, composé d'acteurs politiques et sociaux, se trouvant à la fois « ici » et « là-bas », et qui répond, d'une manière variée et incertaine, aux défis et opportunités suscitées par le va-et-vient des personnes, des idées, du capital, des renseignements, que déclenchent les migrations. Comment caractériser les interactions à travers ce champ complexe, englobant non seulement les émigrants et leurs États, mais également les États récepteurs et leurs nationaux ?

C'est vers cette question que je tourne à présent mon attention.

La citoyenneté à l'étranger

Du point de vue des États de réception, les immigrants sont des étrangers ; pour les États d'origine pourtant, ces personnes sont des citoyens avec des droits qui les accompagnent n'importe où ils vont. Les ambassades et les consulats représentent des institutions de souveraineté extraterritoriale, où, depuis longtemps, l'interaction entre l'État et le citoyen se poursuit comme si ce dernier n'avait jamais quitté son lieu d'origine. Puisque tous les États ont des expatriés, ils partagent un intérêt commun à maintenir ce moyen d'accès privilégié ; ces intérêts renforcent les droits accordés aux activités consulaires, ce qui oblige les États récepteurs à permettre aux États émetteurs de réaliser leurs obligations.

La protection des citoyens à l'étranger se trouve au cœur des activités consulaires ; néanmoins l'infrastructure consulaire facilite une vaste gamme d'activités à travers lesquelles se rapprochent ceux des nationaux qui se sont implantés dans des territoires étrangers. De manière routinière, les consulats fournissent des documents, soit un passeport, soit un certificat de naissance ou de décès. Étant donné l'importance de ces documents, les ressortissants à l'étranger restent attachés à l'État d'origine ; pour beaucoup d'entre eux un déplacement au consulat s'impose tous les deux ou trois ans. Ainsi, une population qui est sortie du territoire n'est pas perdue de vue : le contact régulier, à travers les fonctions consulaires donne le moyen de suivre les expatriés, ce qui ouvre d'autres opportunités pour les prendre en charge. Le résultat prend une variété de formes, soit des efforts orientés vers le renforcement des liens culturels, soit des efforts orientés vers la surveillance. (Choate, 2009 ; Gamlen, 2008 ; Gonzalez Gutierrez, 2006)

Le fait que les étrangers conservent la citoyenneté d'origine les rapproche donc du même État duquel ils se sont éloignés, ce qui permet à l'État émetteur de maintenir les relations avec des populations dispersées au delà de ses frontières, et ainsi de les influencer. Mais le maintien des attaches aux sociétés d'origine n'est qu'une partie d'un but double entretenu par les États émetteurs : de surcroît, ces derniers veulent que les émigrants élargissent et stabilisent leur accès aux ressources qui

se trouvent dans la société de réception, ce qui entraîne l'acquisition de la citoyenneté de cette même société. Cependant, la poursuite de cet objectif rencontre une barrière, sous la forme des sentiments d'appartenance à la société d'origine, si vivement partagés par les émigrants. En dépit du fait qu'être citoyen de l'État émetteur a peu d'avantages pratiques, c'est un statut qui occupe une telle valeur symbolique que les émigrés sont souvent peu disposés à obtenir la citoyenneté du pays où ils résident (Bloemraad, 2006 ; Fitzgerald, 2004 ; Gilbertson and Singer, 2003). Par conséquent, pour les États émetteurs, l'enjeu est de savoir comment régler la politique de citoyenneté afin de mieux influencer le comportement des émigrants. En refusant la double citoyenneté, les États d'origine renforcent la tendance des émigrants à percevoir l'obtention de la citoyenneté du pays récepteur comme une répudiation du pays d'origine. Par conséquent, leur politique se tourne vers l'encouragement de la double citoyenneté, ce qui réduit le poids de la loyauté exclusive et permet aux émigrants de se stabiliser dans le pays où ils résident. En réalité, les chercheurs ont montré que la promulgation des lois de double citoyenneté par les États émetteurs ont la capacité de produire de tels effets, augmentant le taux de naturalisation et, parmi les nouveaux naturalisés, les revenus, ce qui est susceptible d'augmenter le flux de remises envoyées par les émigrants au pays d'origine (Mazzolari, 2009).

De telles motivations aident à expliquer la progression de la double citoyenneté, mais ne révèlent qu'une partie de cette histoire. Paradoxalement, la double nationalité est une politique dans laquelle les intérêts des États émetteur et récepteur peuvent converger. Ceux, dans les États récepteurs, qui poursuivent des politiques d'intégration se rendent compte du fait que l'exigence d'une citoyenneté exclusive empêche l'allégeance des immigrants. De fait, les chercheurs ont montré que l'évolution vers la double citoyenneté dans les États récepteurs exerce un effet semblable à celui qu'on observe dans les États émetteurs, puisque la promulgation des lois permettant la double citoyenneté engendre des taux de naturalisation plus élevés que dans les États récepteurs où la double citoyenneté reste refusée (Bloemraad, 2007). Cependant, ceux qui préconisent une politique plus rationnelle ne réussissent pas à convaincre leurs concitoyens. Au lieu de souscrire à une politique mieux adaptée à la situation actuelle, les citoyens des États récepteurs sont pris

d'une crise d'identité nationale ; convaincus que les loyautés envers la société d'origine représentent une menace, les nationaux des pays récepteurs continuent à favoriser une citoyenneté exclusive.

Ces réactions allergiques produisent des effets au-delà des aspects identitaires des lois sur la citoyenneté, puisqu'elles provoquent un durcissement des conditions de naturalisation. Les États européens tendent donc à tolérer la double citoyenneté, une tendance qui s'est accrue notablement depuis les années 90. Néanmoins, les conditions de naturalisation se caractérisent par des exigences de plus en plus grandes ; ceux qui tentent d'obtenir la citoyenneté doivent manifester une connaissance beaucoup plus profonde de la langue et de l'histoire du pays récepteur que celle requise il n'y a que dix ans (Howard, 2009). Pour les pays émetteurs, le malheur est de ne posséder aucune capacité d'influencer ces tendances néfastes ; en conséquence, la portée de la politique poursuivie par les États émetteurs dépend de la politique de naturalisation mise en œuvre par les États récepteurs.

Être membre : la dimension identitaire

La citoyenneté se réfère aux liens formels rattachant le citoyen à l'État. En revanche, la qualité d'être membre est officieuse, pouvant croître ou décroître d'une façon qui pourrait menacer les intérêts de l'État émetteur. Dans la société d'accueil, l'origine étrangère des immigrants est une source persistante de soupçon, surtout si, aux yeux des nationaux, les personnes d'origine étrangère sont toujours ceux qui devraient vivre là-bas et non pas ici. D'autre part, les frontières sociales quotidiennes sont faciles à traverser. Aucun immigrant ne veut garder la marque de celui qui vient de débarquer ; en revanche, les récompenses se produisent rapidement dès qu'on acquiert les outils linguistiques, cognitifs et de communication requis par la société d'accueil. Puisque les migrants appartiennent aux minorités (en termes quantitatifs), ils acquièrent des contacts diversifiés ; lorsque la compétence en termes de connaissances et de comportements valorisés par la société de réception augmente, les contacts à travers les frontières ethniques s'élargissent. Ainsi les attaches à la société de réception s'intensifient, tandis que les coûts et les difficultés inhérentes à l'effort de maintenir les contacts avec la société d'origine ne cessent de croître.

Si les sociétés de réception paraissent incapables de se rendre compte de leur puissance assimilatrice, les États émetteurs n'hésitent pas eux à reconnaître cette réalité. Pour cette raison, ils s'efforcent d'encourager les émigrants qui résident là-bas à ne pas perdre le lien avec le « ici » d'origine, et à maintenir leur sentiment d'appartenance au « nous » national de l'État émetteur (Gamlen 2008 ; Gonzalez Gutierrez, 1999). Parce que ce but résonne auprès de certains des émigrants, ces deux parties sont inclinées à articuler une nouvelle perspective, celle d'être déterritorialisée, dans laquelle la nation se définit comme la communauté qui englobe tous ses citoyens, partout dans le monde où ils se trouvent. En tant que telle, la communauté nationale dépasse les bornes de n'importe quel État ; elle pourrait même dépasser les populations nées dans l'État d'origine pour accorder cet héritage aux descendants des émigrants, nés à l'étranger et sans aucune expérience sur le sol d'origine.

En exprimant cette perspective, les émigrants insistent sur le fait qu'ils sont les mêmes que ceux qui ne se sont jamais déplacés de chez eux. Souligner leur allégeance au peuple du pays d'origine sert aussi d'autres buts, notamment réclamer des services ou des droits envers les communautés. Paradoxalement, ces revendications sont souvent le produit de l'expérience de l'immigration ; elles reflètent la volonté d'exporter certains des aspects de leurs contacts avec les institutions étrangères – soit un système politique plus démocratique que celui du pays d'origine, soit une administration plus rationalisée, plus prévisible, plus efficace que celle qu'ils ont connu avant de partir (Goodman et Hiskey, 2008 ; Perez-Armendariz et Crow, 2009). Pourtant, les émigrants sont aussi enclins à souligner leurs contributions économiques, reproduisant ainsi le modèle paternaliste ou clientéliste, soit dans leurs interactions avec l'élite gouvernementale, soit dans les relations avec les parents qui dépendent des remises qui viennent de l'étranger (Fox, 2005).

Toutefois, les émigrés ne se trouvent pas chez eux, mais plutôt là-bas, ce qui affaiblit leur effort pour revendiquer une allégeance à la communauté nationale du pays où ils ne résident plus. Parmi ceux qui sont restés chez eux, certains perçoivent l'émigration, non comme un départ, mais plutôt comme une désertion et donc un signe de déloyauté. Comme exemple, l'on peut citer l'image défavorable dont souffraient les émigrants dans la

culture populaire et dans la politique mexicaines ; ou encore les mots utilisés pour décrire les Israéliens qui, en partant pour l'étranger, se voient moins estimés que les Juifs venant de l'étranger qui s'installent sur la terre promise. D'autres sources de vulnérabilité proviennent du fait que les migrants, ayant choisi de vivre à l'étranger, sont perçus comme ayant acquis les traits des étrangers parmi lesquels ils se trouvent. Les migrants peuvent affirmer qu'ils n'ont rien perdu de la culture et des valeurs qu'ils ont connues avant de partir, mais ceux qui restent en contact avec les émigrants sont sensibles aux changements que ces derniers ont subis depuis leur départ vers l'étranger (Fitzgerald, 2009). Puisque l'influence des migrants vient du fait qu'ils se trouvent au-delà du contrôle de l'État émetteur, ils sont perçus par certains des nationaux comme une force étrangère, et même comme un cheval de Troie qui agit pour promouvoir les intérêts de l'État où ils résident (cf : Carpizo and Valadés, 1998). Enfin, puisque les revendications d'allégeance peuvent produire des effets concrets — soit le déplacement de l'influence vers une population difficile à contrôler, soit des dépenses pour des nationaux qui se trouvent non seulement à l'étranger, mais dans des pays où les coûts sont élevés — les acteurs politiques trouvent des raisons pour insister sur le fait que les nationaux résidant à l'étranger ne jouissent pas de la même appartenance que ceux qui sont restés chez eux.

Les controverses autour du vote à l'étranger mettent en lumière cet aspect ambigu et contesté des revendications des émigrants. Les émigrés exigent quelque chose que, en tant qu'immigrés, ils ne demandent pas : la capacité d'influencer des décisions politiques dont les conséquences ne les affectent pas (Baubock, 2003). De plus, l'argument qu'on avance pour élargir les droits des étrangers dans les pays de réception — l'idée qu'un État démocratique doit inclure tous ceux qui doivent se soumettre à ses lois — fournit la raison pour refuser le droit de vote à ceux qui ne vivent plus dans l'État d'origine et se trouvent en dehors de sa portée (Baubock, 2003 ; Kull, 2008 ; Lopez-Guerra, 2005).

Néanmoins, en tant qu'émigrants, les migrants ont généralement réussi à obtenir le droit de vote à l'étranger, bien qu'ils aient eu beaucoup moins de succès en tant qu'immigrants cherchant à voter dans les pays où ils résident (Baubock, 2003) — une ironie qui reflète l'asymétrie de puissance entre les

migrants et les États émetteurs, d'un côté, et ces premiers et les États récepteurs, de l'autre. De plus, le fait que des personnes résidant à l'étranger possèdent le droit de vote a un effet sur la distribution des ressources entre les nationaux vivant « ici » et ceux vivant « là-bas ». Mettre en place la machine électorale requise pour satisfaire les besoins d'une population dispersée représente un engagement d'une complexité considérable, ce qui explique pourquoi le montant facilitant la participation électorale est toujours plus élevé à l'étranger. De surcroît, n'importe quelle opération dans le pays récepteur est plus coûteuse que son équivalent dans le pays d'origine, ce qui nécessite la dépense des impôts que paient ceux qui sont restés chez eux afin de subventionner les votes de nationaux qui, généralement, ne contribuent pas à ces mêmes revenus. Puisque la participation électorale à l'étranger est toujours réduite, en comparaison avec le pays d'origine, la valeur des votes migrants provient de leur qualité symbolique. Cependant, les frais sont loin d'être dérisoires, pour ne citer que le cas du Mexique, qui, en 2006, a dépensé plus de mille dollars pour chaque vote émis à l'étranger (Navarro et Carrillo, 2007).

La participation : la politique des émigrants

La migration sur le territoire d'un autre pays non seulement facilite l'engagement dans la politique du pays d'origine, mais est également source d'une influence inédite. Premièrement, l'installation sur le territoire d'un État démocratique entraîne l'accès aux droits, même si ces derniers sont variables et contestés. À long terme, le matériel et le politique sont complémentaires. La même logique encourageant l'économie familiale transétatique appuie les projets poursuivis par les migrants qui s'engagent dans la politique à longue distance : puisqu'ils réunissent des fonds dans un pays où les salaires sont élevés afin d'aider la mobilisation politique dans les pays où le coût de la vie est moindre, de petites contributions venant des ouvriers immigrés travaillant dans les situations les plus défavorables fournissent aux exilés les ressources qu'ils requièrent afin d'exercer de l'influence dans le pays d'origine. De plus, même parmi les plus défavorisés des migrants, il y en a toujours qui progressent bien au-delà des positions désavantageuses qu'ils ont initialement occupées. Certains d'entre ces derniers sont prêts à mettre leurs ressources et leurs contacts

à disponibilité des activistes transétatiques. Que les migrants puissent se mobiliser dans un pays plus puissant, jouissant de la capacité d'agir d'une manière qui pourrait aider ou nuire aux régimes des pays d'émigration, ajoute à l'influence que peuvent exercer les expatriés. De plus, le blocage qu'ils auraient éprouvé s'ils étaient restés chez eux, se trouve dépassé dans le pays d'accueil, où ils arrivent à ériger des alliances avec des acteurs détenant de l'influence dans un pays puissant, ce qui oblige les dirigeants du pays d'émigration à prêter attention à ceux qu'ils ont antérieurement négligés.

Bien entendu, cette possibilité ne fait pas l'objet de la préférence des États émetteurs. Puisque les États d'émigration peuvent se servir d'amis bien placés, ils préfèrent plutôt que la politique des émigrants se transforme en politique des immigrants, ce qui permettrait aux immigrants de se convertir en lobbyistes ethniques. L'espoir partagé par tous est d'imiter ce qu'on perçoit être la réussite du lobby juif, comme l'a indiqué Jean-Baptiste Aristide il y a trente ans quand, en tant que chef de la révolte populaire contre la dictature Haïtienne au début des années 90, il a fait appel aux Haïtiens résidant aux États-Unis pour les encourager à imiter les Juifs Américains. Malgré des divergences de contexte et d'expérience assez marquées, l'idée n'est pas seulement partagée parmi les États émetteurs des pays américains, mais se répand bien plus largement. Pour donner un exemple, je citerai le travail de la sociologue Eva Ostergaard-Nielsen (2003 : 90), spécialiste de la migration turque qui raconte qu'un membre de l'Assemblée turque lui a dit que « tout le monde veut un lobby juif »

Mais le mariage entre politique des émigrants et politique des immigrants n'est pas si facile à arranger. Puisque les émigrants se sont soustraits au contrôle de l'État émetteur, ils peuvent poursuivre la politique en tant qu'immigrants afin de mettre en place une politique à l'opposée de celle préconisée par l'élite dans le pays d'origine. L'exemple des Cubains illustre ce modèle. Dès qu'ils touchent le sol américain, les Cubains reçoivent la résidence permanente ; ils procèdent rapidement à la démarche suivante, obtenir la citoyenneté aussi vite que possible ; s'étant munis de la citoyenneté, ils votent, et à un haut pourcentage ; ils se concentrent dans les États de Floride et du New Jersey où le résultat des élections présidentielles est souvent décisif ; Enfin,

ils votent en bloc, ce qui les rend irrésistibles aux candidats en quête de votes. Par conséquent, les deux partis s'efforcent de soutenir le programme mis en avant par les exilés et qui visent à accroître la pression subie par le régime cubain (Eckstein, 2009). Évidemment, le cas cubain est loin d'être typique. Mais même une migration aussi apolitisée que la migration mexicaine s'est révélée capable d'une mobilisation entreprise dans le but d'utiliser leur influence de citoyen américain afin de faire pression sur le gouvernement mexicain.

La politique des émigrants peut donc facilement échapper au contrôle des États émetteurs. De plus, l'équilibre entre les loyautés ressenties envers le pays d'émigration et les attentes du peuple auquel on vient d'adhérer représente un dilemme qui n'est pas facile à résoudre. Les émigrants veulent maintenir les liens qui les rattachent aux pays d'origine sans pour autant rappeler aux nationaux de l'État de réception que ceux-ci ont accueilli des personnes d'origine étrangère qui ont maintenu des attaches aux pays étrangers. Dans le meilleur des cas, les publics des pays récepteurs sont enclins à tolérer, et souvent même à accepter les loyautés rattachant les immigrants à leurs pays d'origine, mais ils restent jaloux, prêts à percevoir dans les manifestations d'attachement au pays d'origine un abus de leur générosité (Harrington, 1980). Au début des années 90, bien avant que les événements du 11 septembre aient poussé le public américain à se méfier des attaches éprouvées par les immigrants à l'égard de leurs pays d'origine, les données d'enquêtes, venant d'échantillons nationaux représentatifs, ont démontré que, selon le public, les Américains juifs, noirs, asiatiques et hispaniques, jouissent de loyautés divisées, et par conséquent ne font pas preuve du même niveau de patriotisme que les Américains sans « trait d'union » (Smith, 2004). De plus, une minorité assez importante, déjà très inquiétée par l'arrivée de tant d'étrangers, pense que les revendications de double allégeance vont beaucoup trop loin. Même parmi ce groupe-ci, tous ne partagent pas la vue extrême du journaliste Georgie Anne Geyer (1996), qui dans son livre sur *La Mort de la Citoyenneté américaine* a comparé la double nationalité à la bigamie. Néanmoins, il ne serait pas surprenant d'apprendre que ceux qui conçoivent la nation comme une famille à une grande échelle se fâcheraient en voyant des défilés dans lesquels les immigrants brandissent les drapeaux des États d'émigration (Huntington, 2004).

Conclusion

En tous temps et en tous lieux, les migrations entraînent l'extension des réseaux de populations, d'informations, et de biens au-delà du territoire de l'État. En partant d'un pays pour un autre, les migrants se déplacent d'une société au territoire d'un autre État, ce qui produit une convergence des sociétés. La manière de comprendre ce déplacement dépend du lieu depuis lequel on l'observe. Du point de vue des États récepteurs et de leurs peuples, la migration entraîne l'arrivée ici, de personnes étrangères qui auraient du rester là-bas, dans les terres étrangères. Le point de vue à l'autre bout de la chaîne n'est pas tellement différent, puisque la totalité du « nous » national ne se trouve plus ici, chez nous, mais plutôt là-bas, dans les terres étrangères.

Les migrants, en revanche, se trouvent entre les deux rives, une situation qui leur fournit des ressources qui comptent dans les relations avec les parents, les communautés, et l'État du lieu d'origine. Cependant, bien que dans les relations avec ceux qui restent là-bas les migrants tirent des avantages de leur mouvement d'un pays à l'autre, la condition d'étranger – soit dans le sens social, soit dans le sens juridique – les laisse vulnérables. Ces deux conditions déclenchent l'extension des États émetteurs qui essaient simultanément de protéger et de contrôler ceux qui ne se trouvent plus sur le territoire d'origine. Mais le fait que tout se déroule sur le territoire d'un autre État complique le jeu. L'État émetteur peut suivre ces citoyens sur le territoire d'un autre État, mais en se déplaçant il perd sa puissance, ne conservant que de l'influence. Bien que les migrants revendiquent leur appartenance au « nous » de la société d'origine, ceux qui sont restés chez eux ne sont pas de la même opinion, puisqu'ils pensent que les migrants ne sont plus au cœur comme « nous », mais sont plutôt comme « eux » parmi lesquels ils vivent. De fait, ils ne se trompent pas totalement, puisque au fur et mesure que le séjour à l'étranger se poursuit, cette implantation les différencie de ceux qui sont restés chez eux, ce qui donne un caractère étranger aux revendications dirigées vers la communauté d'origine. Pour les nationaux de la société de réception, les immigrants ne sont pas les bienvenus, non seulement parce qu'ils font partie d'« eux », et pas de « nous », mais aussi parce qu'ils viennent de là-bas. Cette double réaction, contre les étrangers et les pays étrangers d'où ils viennent, augmente la vulnérabilité des migrants

et limite la capacité de l'État émetteur à établir sa présence sur un sol étranger. Pour les immigrants qui sont aussi des émigrants, il en résulte un dilemme, puisqu'ils veulent être à la fois « eux » et « nous », ici et là-bas, une quête qui a peu de chance d'être couronnée de succès. En revanche, pour les chercheurs, ce dilemme est une bonne nouvelle, parce que la complexité ajoute toujours de l'intérêt à la recherche. Mais pour apprécier ce dilemme, et pour en tirer de potentiels bénéfices, il faut dépasser la division entre ceux qui focalisent leur attention sur l'immigration et ceux qui se concentrent sur l'émigration. Il faut plutôt imiter ces immigrants qui sont également des émigrants, en cherchant à les suivre d'une rive à l'autre dans le but de comprendre ce qui lie, mais aussi ce qui sépare, ici et là-bas.

Références

- Basch, Linda, Nina Glick Schiller and Cristina Szanton Blanc, 1994, *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation States*, New York: Gordon and Breach.
- Baubock, Rainer. 2003. "Toward a Political Theory of Migrant Transnationalism", *International Migration Review* 37.3
- Baubock, Rainer. 2005. "Expansive Citizenship—Voting beyond Territory and Membership." *PS: Political Science & Politics*, 38, pp 683-687
- Bloemraad, Irene. 2006, *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*, Berkeley: UC Press, 2006,
- Bloemraad, Irene. 2007. "Much Ado about Nothing? The Contours of Dual Citizenship in the United States and Canada," Pp. 159-188 in Thomas Faist and Peter Kivisto, *Dual Citizenship in Global Perspective*, New York: Palgrave
- Howard, Marc *The Politics of Citizenship in Europe*, New York: Cambridge University Press, 2009, chapters 1-3.
- Carpizo, Jorge and Diego Valadés, *El Voto de los Mexicanos en el Extranjero* (Mexico City: Universidad Nacional Autónoma de México, 1998).
- Choate, Mark. 2009. *Emigrant Nation: The Making of Italy Abroad*. Cambridge: Harvard University Press.
- Dufoix, Stéphane, Carine Guerassimoff, Anne de Tinguy, eds. 2010 *Loin des yeux, près du cœur : Les*

- Etats et leurs expatriés*. Paris : Presses de Sciences Po
- Dufoix, Stéphane. 2002. *Politiques d'exil, Hongrois, Polonais, Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Eckstein, Susan. (2009) *The Immigrant Divide : How Cuban Americans Changed the U.S. and their Homeland*, New York: Routledge
- Fitzgerald, David 2004. "Beyond 'transnationalism': Mexican hometown politics at an American labour union, *Ethnic and Racial Studies*, V. 27, 2: 228-47
- Fitzgerald, David *A Nation of Emigrants*, University of California Press, 2009,
- Fox, Jonathan 2005 "Unpacking Transnational Citizenship, *Annual Review of Political Science*, V 8: 171-201
- Gamlén, Alan. 2008. "The emigration state and the modern geographical imagination, *Political Geography*, V 27: 840-856.
- Geyer, Georgie Anne 1996. *The Death of American Citizenship*. New York: Atlantic Monthly Press
- Gilbertson, Greta and Audrey Singer, 2003 "The emergence of protective citizenship in the USA: naturalization among Dominican immigrants in the post-1996 welfare reform era., *Ethnic and Racial Studies*, Volume 26, Number 1., 25-51
- Gonzalez Gutierrez, Carlos 1999 Fostering Identities: Mexico's Relations with Its Diaspora, *The Journal of American History*, Vol. 86, No. 2.
- Gonzalez Gutierrez, Carlos 2006 "Introducción: El Papel de los Gobiernos, in *Relaciones Estado-díaspóra: La perspectiva de América Latina y el Caribe*, ed. Carlos Gonzalez Gutierrez (Mexico, DF: Porrua),
- Goodman, Gary and John Hiskey. 2008. «Exit without Leaving: Political Disengagement in High Migration Municipalities in Mexico.» *Comparative Politics* 40:169-88.
- Green, Nancy and Francois Weil, 2006. *Citoyenneté et émigration. Les politiques du départ*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Guarnizo, Luis, Alejandro Portes, and William J. Haller, 2003, "Assimilation and Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants, *American Journal of Sociology*.
- Harrington, Mona 1980. "Loyalties: Dual and Divided." pp. 676-86 in *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*, edited by Stephan Thernstrom. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Samuel Huntington, 2004 *Who Are We : The Challenges to America's National Identity*, New York: Simon & Schuster.
- Iskander, Natasha. 2010. *Creative State: Forty Years of Migration and Development Policy in Morocco and Mexico* (Cornell University Press: 2010)
- Itzigsohn, Jose, 2000. "Immigration and the Boundaries of Citizenship, *International Migration Review* 34, no. 4: 1126-54.
- Kull, Christian A. 2008. "Who should vote where? Geography and Fairness in Migrant Voting Rights, *Geographical Research*, 46, 4: 459-65.
- Levitt, Peggy, and B. Nadya Jaworsky. 2007. "Transnational Migration Studies: Past Developments and Future Trends. *Annual Review of Sociology* 33:129-155.
- Lopez-Guerra, Claudio. 2005. "Should Expatriates Vote? *Journal of Political Philosophy*, V 13, 2: 216-34
- Mazzolari, Francesca 2009 "Dual Citizenship rights: do they make more and richer citizens, *Demography*, V 46, 1: 169-91
- Navarro Fierro, Carlos and Manuel Carillo. 2007 "Mexico: Safeguarding the Integrity of the Electoral Process, Pp. 189-192 in IDEA, *Voting from Abroad: The International IDEA Handbook*, Sweden: International IDEA.
- Ostergaard-Nielsen, Eva, ed. 2003 *International Migration and Sending Countries: Perceptions, Policies, and Transnational Relations*, London: Palgrave.
- Pérez-Armendáriz, Clarissa and David Crow. 2009. "Do Migrants Remit Democracy? International Migration and Political Beliefs and Behavior in Mexico," *Comparative Political Studies*, 42, 9: 1-28
- Portes, Alejandro and Ruben Rumbaut. 2006. *Immigrant America* (3rd edition). Berkeley: University of California Press.

Saunier, Pierre-Yves. 2009. "Transnationalism, Pp. 1047-1055 in Arika Iriye and Pierre-Yves Saunier, eds. *The Palgrave Dictionary of Transnational History*, New York: Palgrave.

Shain, Yossi, 1989. *The Frontier of Loyalty*. Middletown, CT: Wesleyan University Press.

Smith, Michael Peter and Luis Eduardo Guarnizo. 1998. *Transnationalism from Below*. New Brunswick, N.J.: Transaction Publishers.

Smith, Tom W. 1994. *What Do Americans Think About Jews?* New York: American Jewish Committee.

Waldinger, Roger. 2006. "Le 'transnationalisme' des immigrants et presence du pass, *Revue Europeenne des Migrations Internationales*, V. 22, 2 : 23-42.

Waldinger, Roger. 2011. "Transnationalism and the Sociology of Immigrants' Cross-Border Connections, *sociopedia.isa, an online database of 'state-of-the-art' entries in sociology*, International Sociological Association).

Waldinger, Roger and David Fitzgerald. "Transnationalism in Question. *American Journal of Sociology*, V 109, 5 (2004): 1177-95

Dernières parutions

Working Papers

Hervé Le Bras, Jean-Luc Racine & Michel Wieviorka, *National Debates on Race Statistics: towards an International Comparison*, FMSH-WP-2012-01, février 2012.

Manuel Castells, *Ni dieu ni maître : les réseaux*, FMSH-WP-2012-02, février 2012.

François Jullien, *L'écart et l'entre. Ou comment penser l'altérité*, FMSH-WP-2012-03, février 2012.

Itamar Rabinovich, *The Web of Relationship*, FMSH-WP-2012-04, février 2012.

Bruno Maggi, *Interpréter l'agir : un défi théorique*, FMSH-WP-2012-05, février 2012.

Pierre Salama, *Chine – Brésil : industrialisation et « désindustrialisation précoce »*, FMSH-WP-2012-06, mars 2012.

Guilhem Fabre & Stéphane Grumbach, *The World upside down, China's R&D and innovation strategy*, FMSH-WP-2012-07, avril 2012.

Joy Y. Zhang, *The De-nationalization and Re-nationalization of the Life Sciences in China: A Cosmopolitan Practicality?*, FMSH-WP-2012-08, avril 2012.

John P. Sullivan, *From Drug Wars to Criminal Insurgency: Mexican Cartels, Criminal Enclaves and Criminal Insurgency in Mexico and Central America. Implications for Global Security*, FMSH-WP-2012-09, avril 2012.

Marc Fleurbaey, *Economics is not what you think: A defense of the economic approach to taxation*, FMSH-WP-2012-10, mai 2012.

Marc Fleurbaey, *The Facets of Exploitation*, FMSH-WP-2012-11, mai 2012.

Jacques Sapir, *Pour l'Euro, l'heure du bilan a sonné : Quinze leçons et six conclusions*, FMSH-WP-2012-12, juin 2012.

Rodolphe De Koninck & Jean-François Rousseau, *Pourquoi et jusqu'où la fuite en avant des agricultures sud-est asiatiques ?*, FMSH-WP-2012-13, juin 2012.

Jacques Sapir, *Inflation monétaire ou inflation structurelle ? Un modèle hétérodoxe bi-sectoriel*, FMSH-WP-2012-14, juin 2012.

Franson Manjali, *The 'Social' and the 'Cognitive' in Language. A Reading of Saussure, and Beyond*, FMSH-WP-2012-15, July 2012.

Michel Wieviorka, *Du concept de sujet à celui de subjectivation/dé-subjectivation*, FMSH-WP-2012-16, juillet 2012.

Nancy Fraser, *Feminism, Capitalism, and the Cunning of History: An Introduction*, FMSH-WP-2012-17, august 2012.

Nancy Fraser, *Can society be commodities all the way down? Polanyian reflections on capitalist crisis*, FMSH-WP-2012-18, august 2012.

Marc Fleurbaey & Stéphane Zuber, *Climate policies deserve a negative discount rate*, FMSH-WP-2012-19, september 2012.

Roger Waldinger, *La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration*, FMSH-WP-2012-20, septembre 2012.

Antonio De Lauri, *Inaccessible Normative Pluralism and Human Rights in Afghanistan*, FMSH-WP-2012-21, september 2012.